

REVUE 0

PREPARATION AUX STAGES

OBJECTIFS ET ENJEUX

A cause de la pandémie 2020, les stages de première et deuxième année sont fusionnés en une seule période de 6 semaines du 26 octobre au 5 décembre. Pour autant les objectifs de l'examen restent inchangés.

L'épreuve U51 :

Son objectif est la présentation d'un projet que vous aurez mené pendant la période de stages ci-dessus. C'est à cette occasion que vous prouvez vos capacités d'organisation, de conceptualisation et d'application d'outils appris dans votre cursus et ce dans un cas très concret.

Elle est essentiellement orale : 40 min d'exposé + 20 min maximum de questions du jury. Un rapport doit être rédigé pour le jury et il présente votre projet de 2ème année que vous avez mené (voir ressource sur le rapport U51). Vous êtes donc censés maîtriser le sujet d'un bout à l'autre de la problématique et là réside l'enjeu.

L'épreuve U52 :

Son objectif est la présentation de votre connaissance de l'entreprise en développant une présentation générale de l'entreprise qui vous accueille, 4 thèmes d'organisation 2 économiques et 2 industriels. C'est à cette occasion que vous montrez votre recul et votre analyse sous tous les aspects de l'entreprise en vous appuyant sur les concepts appris dans votre cursus et ce dans un environnement bien concret.

Elle est essentiellement orale : 30 min d'exposé + 20 min maximum de questions du jury. Un rapport doit être rédigé pour le jury et il présente en 4 parties votre vision de l'entreprise (voir ressource sur le rapport U52). Vous êtes donc censés proposer des éléments concrets, chiffrés et analysés du monde de l'entreprise et là réside l'enjeu.

L'enjeu pour l'entreprise qui vous accueille dans ce contexte inédit est de quand même vous consacrer du temps alors qu'elle éprouve elle-même sans doute des difficultés et que ses priorités sont sans doute ailleurs. Il convient donc de la ménager.

L'enjeu pour vous étudiants pour cette année exceptionnelle est de réussir à mener de front les deux épreuves en une seule période de stage et qui plus est plus courte qu'à l'habitude.

On adapte un peu les contenus :

Pour l'U52, vous êtes censés présenter en fin une des « activités » que l'entreprise vous a confiées. En raison de la fusion des deux périodes de stage, cette « tâche confiée » pourra être un préalable au projet que vous devrez mener pendant la même période. Le reste de la démarche de projet sera développée dans l'autre épreuve U51 puisque c'est son objectif.

On s'organise de manière intelligente :

Il y a en termes de durées cumulées, 4 semaines à consacrer à l'U52 et 2 semaines à l'U51 (ce qui représente 80h environ sur les 100h minimums qui cadrent votre examen). Il est évident que 2 semaines est une durée très courte pour mener à bien un projet. C'est pourquoi il vous faudra mettre en œuvre dès les premiers jours votre démarche de projet pour l'U51 afin de pouvoir bénéficier de la période totale des 6 semaines, même si vous n'êtes pas à plein temps concentrés dessus. Cela pourra vous permettre de lancer des actions qui nécessitent des délais pour leur accomplissement (lancement de devis, attente de réponses de services en interne, livraisons de matériels commandés...). Le mieux sera de perler votre action pour le projet U51 dans les 6 semaines de votre période de stage, ce qui fera une moyenne de 1 à 2 jours par semaine à consacrer à votre projet.

REVUE 0

PREPARATION AUX STAGES

CALENDRIER – TEMPO PRÉVISIONNEL

01 -> De maintenant au 26 octobre

Vous recherchez une entreprise qui vous accueille. Afin de faciliter cette recherche, vous devez vous aussi expliquer le caractère exceptionnel de l'organisation de cette année avec les enjeux qui restent inchangés pour l'examen. Il est important que vous fassiez des retours à vos tuteurs pédagogiques dès que vous avez des informations.

02 -> De maintenant au 26 octobre

Deux tuteurs pédagogiques prennent contact avec l'entreprise qui vous accueille afin de cadrer les objectifs des deux épreuves (le choix des 4 thèmes d'OE et OI pour l'U52 et la problématique technique de l'U51). Cela débouche sur la rédaction de deux documents officiels qui font office de contrat pour l'examen et ses épreuves.

Un document concerne l'U52 et contient notamment le choix des thèmes d'OE et OI à développer. L'autre document concerne l'U51 et est le Dossier de Validation qui pose la problématique et la démarche prévisionnelle de votre projet. Enfin une convention est aussi rédigée comme dans toute période de stage.

03 -> A partir du 26 octobre

Votre stage et votre projet s'engage, sur la base des deux documents pré établis en 02.

04 -> Mi-novembre

Une commission de validation des projets à lieu. Elle débouche sur une version éventuellement amendée et définitive du Dossier de Validation.

05 -> Du 25 octobre au 6 décembre

Vos tuteurs pédagogiques vérifient (à distance et ou au cours d'une visite) que le stage et le projet se déroulent bien dans les premières semaines. Compte tenu de la tension en termes de durée, il est primordial que vous ayez un contact étroit et régulier avec eux dès que vous avez des informations ou la moindre difficulté.

06 -> A partir du 6 décembre

Vous revenez au lycée à temps plein avec d'autres tâches à réaliser :

- Concevoir les deux rapports en E.S.T. et Economie Gestion les deux supports de vos présentations orales U51 et 52.
- Finaliser en E.S.T. votre projet sur les 20h restantes officiellement.

Il vous sera demandé de rendre à vos tuteurs des versions intermédiaires de vos rapports afin de leur donner un standard de qualité suffisant pour l'examen.

07 -> Dates officielles inconnues à ce jour

Vous rendez une version finale des deux rapports U51 et 52 et vous continuez de vous préparer aux épreuves vers la moitié du mois de mai.

VOS TUTEURS

Cochez ici les tuteurs qui prendrons contact avec votre entreprise et qui vous suivrons **au cours** de la période de stage :

U51 _____ M. GOSSELIN M. NOURRY

U52 _____ Mme LOMBAERT M. VINCENT M. GRACZYK

Cochez ici les tuteurs qui vont suivre **au retour** de la période de stage :

U51 _____ M. GOSSELIN M. NOURRY

U52 Présentation entreprise / OE ___ Mme LOMBAERT
OI _____ M. NOURRY
Activité _____ M. GOSSELIN